

ANALYSE

QUELLE ÉCONOMIE POUR LA TRANSITION ? (2/2)



Les différentes définitions de l'économie de la transition impliquent des changements de paradigme et de comportement souvent opposés. Selon que l'on envisage la durabilité au sens fort ou sens faible, les conséquences pour les économistes, les entreprises, mais aussi le citoyen lambda, varient largement.

En quelques mots :

- La science économique est divisée entre deux grandes familles : l'économie de l'environnement et l'économie écologique.
- La plupart des entreprises se targuent d'intégrer des considérations environnementales et/ou éthiques, mais s'inscrivent dans un mode de soutenabilité faible.
- Accepter la durabilité forte va au-delà d'une querelle de définition entre deux écoles académiques.

Mots clés liés à cette analyse : investissement, impact environnemental, responsabilité sociale des entreprises

INTRODUCTION

Nous avons consacré une analyse à la définition de trois termes clés dans le débat sur l'économie de la transition (la transition, la soutenabilité, l'économie). Il y a maintenant lieu de montrer ce que ces différences conceptuelles, dont on a montré qu'elles n'étaient nullement cosmétiques, impliquent pour des acteurs très précis.

1. Pour les économistes

La distinction entre soutenabilité faible et forte se retrouve au coeur des deux grandes familles d'approches visant à traiter de la question environnementale en sciences économiques. La première relève de « l'économie de l'environnement » ou de l'« économie des ressources naturelles » qui introduit la question environnementale au travers du concept « d'externalité » dans un cadre théorique somme toute standard¹ où la disponibilité des ressources n'est (presque) jamais questionnée.

¹ Le cadre standard renvoie ici à l'idée que les décisions économiques des individus peuvent être analysées par le prisme d'un agent représentatif, maximisateur sous contrainte, mû par le désir de satisfaire ses besoins (ou « maximiser son utilité ») au travers de la consommation de biens et services.

La seconde est celle de « l'économie écologique », qui repose quant à elle sur une vision écosystémique du monde, c'est-à-dire en tenant compte à la fois de la finitude de la planète et des interrelations entre les différentes strates environnementale, sociale et économique dans un cadre multidisciplinaire.

On pourrait ainsi rattacher la vision faible de la durabilité à la première famille et la vision forte à la seconde.² Il est à noter toutefois que ces deux visions n'occupent pas une place symétrique dans la discipline. Alors que la première relève de la science dite « mainstream » ou « orthodoxe », la seconde fait figure « d'hérétique » ou « hétérodoxe » – dans le sens premier du terme en ce qu'elle déroge au « dogme » dominant et propose un (voire plusieurs) corpus de pensées « dissidentes ».³

L'économie orthodoxe domine largement la discipline tant par le nombre de chercheurs et académiques relevant de cette approche, que par le nombre de travaux de recherche publiés dans les revues considérées comme les plus prestigieuses en économie. Des revues dans lesquelles la ou les pensées hétérodoxes sont inaudibles, notamment parce qu'elles n'utilisent pas le même langage (mathématique), seul jugé pertinent pour expliciter un argument scientifique solide. De plus, la plupart des décisions de politique économique sont prises sur base de modèles relevant de l'orthodoxie et n'intègrent que partiellement les contraintes d'ordre environnementale dans leurs hypothèses. Il existe une exception notable: celle du modèle GEMMES, récemment développé par l'Agence française de développement (AFD), qui repose sur une modélisation plus réaliste des interactions complexes entre le dérèglement climatique et le système économique.⁴

Les théoriciens de l'économie se doivent aussi de formaliser une vision de l'économie. On

² Pour plus de détails, voir Laurent et Le Cacheux (2015). A noter qu'une description très accessible et de grande qualité peut en outre être consultée en ligne sur le site d'Etopia, un centre d'animation et de recherche en écologie politique, proche d'Ecolo (<https://etopia.be/01-economie-ecologique-principes-de-base/>).

³ Ce qui distingue ces deux approches tient principalement à des considérations d'ordre méthodologique et épistémologique. Alors que l'économie orthodoxe repose sur la formalisation mathématique et la possibilité d'un réductionnisme – soit, pour faire court la possibilité d'analyser la situation d'un marché sur base du comportement d'un seul agent individuel représentatif puis supposer que le comportement du tout sera équivalent à la somme des comportements singuliers – l'économie hétérodoxe regroupe un ensemble d'approches (non nécessairement unifié) allant de l'économie de la régulation, l'économie marxiste en passant par l'économie écologique, qui reconnaissent pour la plupart, avec des approches différentes, la nécessité d'appréhender la science économique comme un science sociale au même titre que la sociologie, l'histoire ou la psychologie – et non une science « dure ». Pour plus de détails sur ces questions, on se rapportera avec intérêt au site de l'antenne belge de Rethinking Economics (<http://rethinkingeconomics.be/>), qui propose un grand nombre d'activités/débats/écrits permettant de nourrir la réflexion sur le besoin d'un pluralisme de pensées au sein de la discipline telle qu'elle est enseignée à l'université notamment.

⁴ L'AFD développe un nouvel outil de modélisation macroéconomique baptisé GEMMES (Bovari et al., 2018) dont la particularité est d'intégrer à ses scénarios les risques financiers et monétaires et leur interaction avec l'impact des dérèglements écologiques, avec une attention particulière accordée aux conséquences du réchauffement climatique et à la raréfaction des ressources naturelles minières. Ce modèle a été adopté par les gouvernements du Brésil, de la Colombie, de la Côte d'Ivoire, du Vietnam, de la Tunisie, et plus récemment du Maroc pour ajuster les politiques économiques propres à favoriser la transition. Pour plus de détails voir : <https://www.afd.fr/fr/page-programme-de-recherche/gemmes-un-nouvel-outil-de-modelisation-qui-integre-la-transition-en-ergetique>

trouve dans la littérature (académique et non académique) des propositions transversales relevant par exemple de l'« économie régénérative » ou « économie symbiotique », pour reprendre la terminologie proposée par Delannoy (2017). L'objectif est de réconcilier activité humaine, écosystèmes florissants et prospérité économique en mettant en synergie des solutions durables dans tous les domaines.

Dans une même veine, l'« économie permacirculaire » (Arnsperger and Bourg, 2017 ; Cassiers et al., 2017 ; Bourg, 2018) repose sur la vision d'une économie elle aussi régénérative, principalement permacole et agroécologique.

Des différences notables existent toutefois entre ces deux conceptions. Alors que Delannoy (2017) envisage la possibilité de poursuivre une activité humaine intense, notamment dans des villes réinventées où la place de la nature serait repensée en symbiose avec les activités humaines, la vision d'Arnsperger et Bourg (2017) impose une réduction drastique de notre empreinte écologique. Par là, elle impose ainsi la nécessaire décreuse des flux de matières et d'énergie impliqués dans les processus de production et de consommation, ce qui implique notamment de réinvestir massivement les territoires ruraux.

Les économistes sont également invités à repenser le rôle de la technologie dans l'économie du XXI^e siècle. Le récent débat dans la presse opposant défenseurs et pourfendeurs du « tout technologique » comme planche de salut face à l'urgence environnementale fournit un éclairage intéressant. Dans leur tribune collective, Nicolas Moreau, Stéphanie Guérit, Pierre-Yves Gousenbourger, Benoît Pairet et Philippe Greiner, au nom d'un ensemble de 400 chercheurs, ingénieurs civils ou bioingénieurs⁵, rappellent les apports indéniables du progrès technique et des récentes technologies high-tech sur le bien-être. Mais ils discutent aussi, de façon très documentée, les limites de la vision « techno-optimiste » défendue notamment par Corentin De Salle dans différents articles de presse récents⁶. Ils pointent les limites physiques de la planète, mais aussi les conséquences de « l'effet rebond »⁷, qui sont désormais largement documentées dans la littérature scientifique (voir Greening et al., 2000 pour un survey). Ces derniers mettent à mal les projections simples (et basées sur l'expérience passée) d'un lien linéaire entre

⁵ « L'illusion techno-optimiste, réponse à Corentin de Salle et Damien Ernst », La Libre Belgique, 10 mai 2019, <https://www.lalibre.be/debats/opinions/l-illusion-techno-optimiste-reponse-a-corentin-de-salle-et-damien-ernst-5cd44d85d8ad586a5a0a2772>

⁶ Voir notamment l'article de Corentin De Salle et David Clarinval [<https://www.lalibre.be/debats/opinions/plus-une-societe-se-developpe-economiquement-plus-elle-est-a-meme-de-lutter-efficacement-contre-la-pollution-5c631e33d8ad5878f095c0ba>] ou plus récemment celle de Corentin De Salle et Damien Ernst vantant les mérites du progrès technologique comme seul levier pour assurer la transition [<https://www.lalibre.be/debats/opinions/sans-notre-modele-economique-et-technologique-il-sera-impossible-d-atteindre-l-excellence-ecologique-5cb9a0519978e253477936bf>].

⁷ L'effet rebond ou « paradoxe de Jevons » stipule que l'augmentation de l'efficacité énergétique d'une ressource donnée n'entraîne pas nécessairement une diminution de sa consommation, mais au contraire parfois, une hausse en raison de l'adaptation du comportement des consommateurs.

progrès technique, croissance et prospérité de nos sociétés.

2. Pour les entreprises

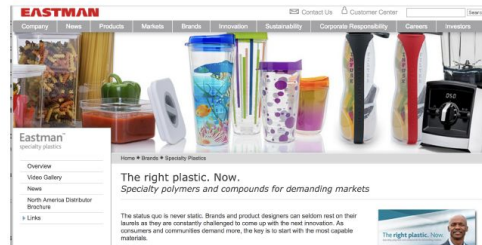
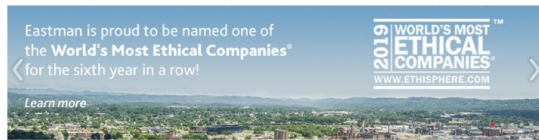
Selon la définition donnée dans le rapport Brundtland, « le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Sur cette base (relativement floue et donc propice aux interprétations multiples), les Objectifs des Nations Unies pour le Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 ont établi la croissance comme l'un des enjeux majeurs.

Dès lors, et comme mis en lumière par Dominique Bourg (Bourg, 2012), le concept de développement durable repose de fait sur la vision d'une soutenabilité au sens faible dont nous venons d'illustrer les insuffisances.

Face aux limites évidentes d'un mode de production et de consommation n'infléchissant que marginalement la conception d'une croissance sans limites, il apparaît nécessaire de penser les contours d'un nouveau paradigme. C'est-à-dire qu'il faut une nouvelle façon de faire économie et société selon les préceptes de la durabilité au sens fort. L'enjeu est de taille pour les économistes eux-mêmes, comme nous venons de le montrer. Il l'est peut-être davantage encore pour les entreprises.

Aujourd'hui, la plupart des entreprises se targuent d'intégrer des considérations environnementales et/ou éthiques dans leurs modèles de business. Si, comme l'immense majorité des entreprises, elle s'inscrivent dans un mode de soutenabilité faible, elles réinvestissent - dans le meilleur des cas - une partie de leurs profits dans des activités à impact social positif (par exemple, des éoliennes). Au pire, elles se limitent à du « greenwashing ». Prenons deux exemples concrets – Eastman Chemicals et H&M - pour saisir les limites d'une telle approche⁸.

⁸ Notons bien que ces pratiques ne sont pas l'apanage de « l'économie réelle », citons à titre d'exemple le cas de BNP Paribas célébrée comme meilleure banque durable 2018 au niveau mondial [<https://www.bnpparibasfortis.com/fr/notre-engagement/csr-article/bnp-paribas-designe-meilleure-banque-au-monde-pour-la-finance-durable>] mais dont le classement selon « Le scan des banques » révèle des pratiques dont l'éthique plus que discutable la relègue au rang des plus mauvais élèves du panel [<https://bankwijzer.be/fr>]



US accused of blocking ambitious global action against plastic pollution

Commitments agreed at UN conference in Kenya do not go far enough, say green groups



▲ People sort through waste at a collection centre in Nairobi, where the United Nations environment assembly was held this week. Photograph: Daniel Irungu/EPA

Figure 3 : La durabilité par Eastman Chemicals, Sources : Site web d'Eastman Chemicals [<https://www.eastman.com/Pages/Home.aspx>], The Guardian [<https://www.theguardian.com/environment/2019/mar/15/us-accused-of-blocking-ambitious-global-action-against-plastic-pollution-un-conference-environment>]

Eastman Chemicals fait partie des plus grosses entreprises de production chimique américaines, régulièrement célébrée pour son sens éthique. Pourtant, le plastique demeure l'une des sources de pollution majeures, notamment des océans. L'objectif à atteindre est avant tout une société sans plastique⁹ et, pour ce faire, il convient de développer des modèles de production et de consommation se passant complètement de cette matière. La vision faible de la soutenabilité n'est donc ici pas suffisante pour assurer la préservation de nos écosystèmes dans la durée.

⁹ Des développements technologiques récents ont permis de faire émerger des « bioplastiques » qui bien que biosourcés et/ou biodégradables présentent des limites nombreuses (fabrication reposant sur les énergies fossiles, écotoxicité en fin de vie, etc.) et ne peuvent donc pas être proposées comme une solution de substitution à large échelle.

3. Pour les citoyens lambda

Par définition de l'effet rebond cité plus haut : quand bien même une innovation permet un gain d'énergie ou de matières premières pour une technologie donnée, la consommation de cette technologie va augmenter de manière systématique, compensant les conséquences positives attendues.

Trois facettes peuvent en expliquer le mécanisme. Tout d'abord, les gains énergétiques induisent une économie financière qui peut être affectée à un autre type de consommation, éventuellement plus énergivore. Ensuite, l'utilisation d'une technologie plus efficace fait disparaître certains scrupules. Ayant ainsi bonne conscience, on se dit que l'on peut en consommer plus. Enfin, l'attrait de la nouveauté amène le consommateur à acheter. En somme, l'effet rebond montre qu'il n'y a pas de corrélation entre efficacité énergétique et baisse de la consommation d'énergie.

L'économiste et Directeur de l'Institut de Wuppertal pour le climat, l'environnement et l'énergie, Wolfgang Sachs résume souvent cette triste réalité par la très efficace formule "efficiency without sufficiency is counter-productive". Autrement dit, tout progrès technologique qui permet d'économiser des ressources s'avérera au bout du compte contre-productive si elle ne s'accompagne pas d'une sobriété volontaire.

Conclusion

Comprendre les limites de la soutenabilité au sens faible et l'accepter est un enjeu politique, culturel, et anthropologique majeur. Prendre au sérieux la durabilité forte, c'est accepter que l'économie est toujours politique, que les solutions ne peuvent être seulement technologiques et que le changement de paradigme nécessaire n'est pas qu'une querelle entre deux écoles académiques, mais nous concerne toutes et tous.

Sophie Béreau

Septembre 2019

Références

- Arnsperger, C. et D. Bourg (2017), *Ecologie intégrale : Pour société permacirculaire, L'écologie en question*, Presses Universitaires de France.
- Ayres, R.U., van den Bergh, J. C.J.M. et J. M. Gowdy (1998), *Viewpoint: Weak versus Strong Sustainability*, Tinbergen Institute Discussion Papers 98-103/3, Tinbergen Institute.
- Bourg, D. et A. Papaux (2015), *Dictionnaire de la pensée écologique*, article « Transition ».
- Bovari, E., Giraud, G. et F. Mc Isaac (2018), *Coping With Collapse: A Stock-Flow Consistent Monetary Macrodynamics of Global Warming*, *Ecological Economics* 147.
- Bourg, D. (2012), *Transition écologique, plutôt que développement durable : Entretien avec. Vraiment durable*, 1(1), 77-96.
- Cassiers, I., Maréchal, K. et D. Méda, *Vers une société post-croissance*, Ed. de L'aube, 2017.
- Costanza, R. (1989), *What is ecological economics ?*, *Ecological Economics*, 1, 1-7.
- Delannoy, I. (2017), *Economie symbiotique*, Collection Domaines du Possible, Actes Sud.
- Dobson, A (1996) *Environmental Sustainabilities: an analysis and a typology*, *Environmental Politics*, 5, 401-428.
- Greening, L.G., Greene, D.L., et C. Difiglio (2000), *Energy efficiency and consumption - The rebound effect: A survey*, *Energy Policy*, 28(6-7), 389-401.
- Heal, G. et A. Ayong Le Kama (2011), *Durabilité, croissance et prospérité*, *Revue française d'économie*, Volume XXVI(2), 95-114.
- Laurent et Le Cacheux (2015), *Economie de l'environnement et économie écologique, Les nouveaux chemins de la prospérité*, 2^{ème} édition, Armand Colin.
- Monnoyer-Smith, L. (2017), *Transition numérique et transition écologique*, *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, 3 (87), 5-7.
- Neumayer, E. (2003) *Weak versus strong sustainability: exploring the limits of two opposing paradigms*, Elgar, London.

Pearce, D., Markandya, A and Barbier, E (1989) *Blueprint for a Green Economy*, Earthscan, London.

Pelenc, J, Ballet, J. et T. Dedeurwaerdere (2015), *Weak Sustainability versus Strong Sustainability*, Brief for GSDR 2015.

Randall Davies (2013), *Appraising Weak and Strong Sustainability: Searching for a Middle Ground*, *Consilience: The Journal of Sustainable Development*, 10 (1), 111 – 124.

Roberts, J. (2004) *Environmental Policy*, Routledge, London.

Schoenmaker, D. (2017), *Investing for the common good: A sustainable finance framework*, Bruegel essay and lecture series.

Yates, J.J. (2012), *Abundance on Trial: The Cultural Significance of Sustainability*, *The Hedgehog Review*, Summer 2012: 20. 4.

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter pour organiser avec votre groupe ou organisation une animation autour d'une ou plusieurs de ces analyses.

Cette analyse s'intègre dans une des 3 thématiques traitées par le Réseau Financité, à savoir :

Finance et société : Cette thématique s'intéresse à la finance comme moyen pour atteindre des objectifs d'intérêt général plutôt que la satisfaction d'intérêts particuliers et notamment rencontrer ainsi les défis sociaux et environnementaux de l'heure.

Finance et individu : Cette thématique analyse la manière dont la finance peut atteindre l'objectif d'assurer à chacun, par l'intermédiaire de prestataires « classiques », l'accès et l'utilisation de services et produits financiers adaptés à ses besoins pour mener une vie sociale normale dans la société à laquelle il appartient.

Finance et proximité : Cette thématique se penche sur la finance comme moyen de favoriser la création de réseaux d'échanges locaux, de resserrer les liens entre producteurs et consommateurs et de soutenir financièrement les initiatives au niveau local.

Depuis 1987, des associations, des citoyens et des acteurs sociaux se rassemblent au sein du Réseau Financité pour développer et promouvoir la finance responsable et solidaire. Le Réseau Financité est reconnu par la Communauté française pour son travail d'éducation permanente.